



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Responsabilité, culture de paix, mixité et pluralité au service du développement durable en Algérie

L'Algérie s'est engagée pleinement et activement dans le processus de négociation et dans les différentes consultations et initiatives portant sur les objectifs de développement durable aux niveaux national, régional et international. Elle s'est jointe naturellement au consensus dégagé pour l'adoption de la plateforme des ODD convaincue de sa pertinence pour placer le développement durable au centre de la vision partagée du monde et du futur de notre planète.

Cette adhésion est un prolongement naturel de l'engagement de l'Algérie en faveur de l'agenda du Millénaire pour le développement en 2000 pour lequel elle a pu enregistrer des résultats significatifs en adaptant ses politiques sectorielles aux prescriptions du développement durable. En effet, l'Algérie a éradiqué la pauvreté extrême, fondé un système inclusif de protection sociale, développé les infrastructures de base et élargi leur accès, généralisé l'enseignement primaire, réduit la mortalité infantile et maternelle répondant ainsi aux besoins vitaux de ses citoyens et hissant leurs préoccupations aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance, exprimées aujourd'hui de manière pacifique.

S'appuyant sur ses acquis et armée de cette approche du développement avec ses trois dimensions sociale, économique et environnement, l'Algérie entend saisir l'éveil collectif à de nouvelles aspirations pour réunir les conditions idoines pour atteindre les ODD à l'horizon 2030 en permettant à ses citoyens d'exercer leurs droits politiques fondamentaux nécessaires à l'accomplissement de leur destin national. Aussi, il lui faudra des efforts plus soutenus, un rythme de réalisation plus rapide et des mécanismes de mise en œuvre plus inclusifs pour s'adapter aux ODD qui couvrent un champ d'intervention plus large.

A cette fin et dès son adoption par la communauté internationale en septembre 2015, l'Algérie s'est appropriée l'Agenda 2030 et afin d'apporter des réponses nationales fortes à la mesure des enjeux qu'il véhicule et des défis qu'il porte, elle a mis en place en 2016 un Comité interministériel de coordination sous l'égide du MAE. Ce dernier rassemble les différents ministères, institutions et organismes nationaux, avec pour missions le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD en Algérie.

Inscrite dans le cadre des activités de ce Comité, la Revue Nationale Volontaire a été rendue possible grâce aux contributions des départements ministériels impliqués dans la réalisation des ODD. Elle s'est nourrie des consultations avec les élus et les

organisations de la société civile et du secteur privé notamment lors des ateliers de sensibilisation aux ODD organisés en partenariat avec le système des Nations-Unies.

Adoptant la méthodologie du manuel des Nations Unies, ce rapport présente les avancées réalisées par l'Algérie dans l'appropriation des ODD, leur intégration dans les programmes nationaux de développement et la mise en place des mécanismes institutionnels et des outils de leur mise en œuvre. Pour l'évaluation de la mise en œuvre des ODD et à défaut de pouvoir renseigner de manière exhaustive les indicateurs ODD, le rapport se fonde sur des indicateurs nationaux. Il met, ainsi en relief la problématique, d'une part, de l'insuffisance de données pour la couverture de l'ensemble des indicateurs ODD et, d'autre part, de la lisibilité de certains d'entre eux en l'absence de méthodologie établie à cet effet. Le renseignement de l'ensemble des cibles et la mesure de l'atteinte de certains ODD s'en trouve contrariée.

La RNV périodique permet de constater des signaux évidents d'une mutation sociétale qui allie responsabilité, culture de paix, mixité et pluralité en Algérie. Cette évolution témoigne du processus positif pour l'atteinte de l'agenda 2030. Des résultats tangibles sont enregistrés dans la majorité des ODD notamment ceux qui répondent aux besoins vitaux des citoyens grâce à des investissements publics massifs. La mise en place des dispositifs susceptibles d'améliorer la qualité des services sociaux vise à leur permettre de participer homme-femme à la construction de leur pays en relevant les défis persistants de la diversification économique, des changements climatiques et de la consommation et la production responsable.

L'Algérie participera également à l'atteinte des ODD à l'échelle régionale et internationale à travers la solidarité mondiale dans le cadre de la coopération Sud-Sud à travers, entre autres, la documentation, la formation, le partage et la diffusion des bonnes pratiques dans divers domaines.